Dans la métropole, les aménagements cyclables bénéficient à tous les habitants se déplaçant à vélo, comme ici, à Chevigny-Saint-Sauveur.

Abécédaire d'une métropole écologique

Dijon métropole mène depuis plus de 20 ans une politique ambitieuse de transition écologique et énergétique et s'impose comme une collectivité pionnière en la matière. Au fil de ses projets, elle a démontré aux habitants que la qualité de vie et le respect de l'environnement n'étaient pas contradictoires, au contraire. En aménageant un réseau de transports en commun parmi les plus performants de France, en utilisant des déchets pour chauffer les foyers raccordés au réseau de chaleur urbain, en construisant une légumerie pour approvisionner les restaurants collectifs en produits locaux, ou encore en menant une lutte offensive contre les fuites d'eau, la métropole se positionne comme un territoire à l'avant-garde de solutions en faveur de bonnes conditions de vie, respectueuses de la planète. Depuis 2010, elle a déjà participé à la réduction de 23% des émissions de gaz à effet de serre du territoire. Son objectif ? Atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 ! La clé de la réussite : conjuguer son action, celle des partenaires (associations, entreprises, collectivités) et des habitants des 23 communes, qui sont nombreux à s'engager pour le climat, chacun à leur manière, chacun à leur échelle.
À travers ce dossier, découvrez un panorama non exhaustif des ambitions et des actions menées qui sera le socle du futur Plan climat et biodiversité, en cours de construction avec les habitants et les partenaires de la métropole.

A comme Arbres

L'ambition de la métropole
MIEUX PROTÉGER LES ARBRES ET ENCOURAGER LEUR PLANTATION

La métropole possède un remarquable patrimoine arboré d'environ 1,4 million d'arbres ! Ils viennent d'être dénombrés grâce à une technologie radar extrêmement précise (Lidar) qui a en outre révélé que 60% des arbres se trouvent sur le domaine privé des particuliers. La métropole compte aussi quatre sites Natura 2000 (représentant environ 11% du territoire), 15 zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (environ 35%), une partie de la réserve naturelle nationale Combe Lavaux – Jean Roland, et une autre de la réserve naturelle régionale du Val Suzon. Cette situation extrêmement favorable est source d'une biodiversité qui fait l'objet de toutes les attentions.

Participez à l'étude « Nature en ville » !

« Nature en ville » est une vaste étude lancée auprès des habitants dans les 23 communes de la métropole. Mobilisant une équipe d'écologues, de botanistes et de paysagistes, elle permettra à terme de créer ou modifier les périmètres de protection existants et aboutira à la rédaction d'une charte pour mieux protéger les arbres, et plus généralement les espaces de biodiversité, et aider leurs propriétaires à bien les entretenir. Les conclusions de ce travail collaboratif serviront aux élus locaux dans leurs prises de décisions.
Pour participer, rendez-vous le 15 mai de 18h à 20h au Jardin de l'Arquebuse.

B comme Biodéchets

L'ambition de la métropole
PROPOSER UNE SOLUTION ADAPTÉE POUR LE TRI DES DÉCHETS ORGANIQUES

Les restes alimentaires représentent 18% du contenu des poubelles grises. Depuis 2001, la métropole déploie des actions à destination des ménages qui souhaitent les trier, en vue de composter ou de réduire la quantité de leurs déchets. Les usagers pouvant accueillir un composteur individuel dans leur jardin peuvent en faire la demande auprès de Dijon métropole. À l'échelle de la métropole 42% des foyers qui en ont la possibilité en sont désormais équipés. Elle accompagne avec les ambassadeurs du tri les collectifs de voisins ou entreprises qui souhaitent disposer d'un site de compostage partagé. Avec la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, qui oblige la collectivité de proposer à tous les ménages un tri à la source des biodéchets, tous les habitants auront la possibilité de trier leurs déchets alimentaires quelles que soient leurs conditions de logement. D'ici à 2026, des bornes de tri seront déployés dans toute la métropole. Déjà en place dans huit secteurs de Dijon, Quetigny, Ouges et Neuilly-Crimolois, le déploiement se poursuit ce premier semestre à Fenay, Bressey-surTille, Bretenière, Magny-sur-Tille, Hauteville-lès-Dijon et Daix notamment, avant une généralisation. Les déchets alimentaires récupérés sont ensuite utilisés sous forme de substrat dans les espaces verts et agricoles.

14 000
composteurs individuels distribués

154
sites de compostage partagés

C comme Collectif

L'ambition de la métropole
RASSEMBLER POUR MIEUX AGIR

Dijon métropole a le sens du collectif. Elle s'appuie sur les atouts des 23 communes qui la composent, aux identités à la fois urbaines et rurales. Outre les conseils métropolitains auxquels participent les élus chaque trimestre, la collectivité a installé son conseil de développement, composé d'habitants, d'acteurs économiques et associatifs aux profils variés, qui nourrissent les débats au-delà d'appartenances partisanes et appuient la collectivité dans l'élaboration de ses politiques. Après avoir donné leur avis sur le projet métropolitain l'an dernier, ses membres sont actuellement consultés sur le Plan climat et biodiversité. Leurs avis seront étudiés, tout comme le sera celui des habitants et des professionnels rencontrés lors d'événements organisés par la métropole. Avec l'exposition itinérante et interactive *Demain la Vi(ll)e* qui a circulé dans les communes, elle invite les habitants à réfléchir ensemble et se projeter dans les "futurs possibles". Près de 3 000 personnes se sont déjà exprimées !

Régulièrement, les membres du Conseil de développement sont invités à donner leur avis sur les politiques métropolitaines.

Rendez-vous aux Rencontres Demain, la vi(ll)e !

La métropole organise du 2 au 6 avril, dans le quartier Fontaine d'Ouche de Dijon, les 1ères rencontres *Demain, la vi(ll)e.* Expositions, balades, conférences... les événements, tous gratuits, invitent à s'interroger sur des futurs possibles que chacun contribuera à construire. Alimentation, déchets, énergies, rapport à la nature, réfléchissons ensemble !

Programme sur metropole-dijon.fr

D comme Déchets

L'ambition de la métropole
JETER MOINS, TRIER PLUS ET MIEUX

La métropole de Dijon est chargée de collecter les déchets de ses habitants. Les ordures ménagères des bacs gris sont traitées au sein de l'Unité de valorisation énergétique (UVE) et transformées en électricité ou en chaleur réinjectée dans le réseau de chaleur urbain. 18 millions d'euros ont été investis ces 15 dernières années pour augmenter la performance de l'UVE : en terme de valorisation énergétique mais aussi en terme de réduction de son impact sur l'environnement. En complément, le centre de tri de Dijon métropole assure le traitement des déchets recyclables issus des bacs jaunes de 93 % des habitants de la Côte-d'Or, soit près de 600 000 personnes. Et parce que le meilleur déchet reste celui qui n'existe pas, la collectivité s'engage contre le gaspillage alimentaire, encourage la réparation et le réemploi des objets et accompagne le compostage des biodéchets.

Informations sur trionsnosdechets-dijon.fr

E comme Eau

La plus importante source d'eau approvisionnant la métropole est située à Poncey-lès-Athée.

L'ambition de la métropole
PARTAGER ET PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

L'eau est un bien précieux qu'il faut sauvegarder. Dijon métropole préserve cette ressource, en quantité et en qualité, au travers d'une politique globale, responsable et solidaire. La collectivité assure l'alimentation en eau potable de 300 000 habitants du département. Une fois consommée, cette eau est collectée et assainie dans des stations d'épuration gérées par la métropole avant d'être rendue à la nature. La politique menée localement ces dernières années, et notamment la création d'Odivea (société d'économie mixte à opération unique dont Suez est actionnaire à 51% et la métropole à 49%), a permis de faire baisser sensiblement le prix de l'eau, alors même que des investissements très importants sont menés pour et résorber les fuites d'eau. Et pour renforcer encore sa politique de solidarité territoriale en matière de fourniture d'eau aux collectivités extérieures, la métropole a lancé il y a un an une charte sur la protection et le partage de l'eau.

Chaque goutte compte

Alors que la population de l'agglomération et des 42 communes desservies a augmenté de 25 000 habitants entre 2005 et 2021, le volume d'eau prélevé au milieu naturel par habitant, pour l'alimentation en eau potable a lui diminué de 20%. Il est passé de 25 à 19,8 millions de mètres cubes par an, grâce aux efforts des particuliers et des professionnels, ainsi qu'à la réduction des fuites d'eau sur le réseau.

F comme Forêt des enfants

L'ambition de la métropole
FAIRE NAÎTRE UNE NOUVELLE FORÊT

Plus de
10 000
arbres plantés dans la Forêt des enfants depuis 2015

Chaque automne, sur le chemin de la Rente Giron à Dijon, de petites mains s'affairent à mettre en terre de jeunes plants d'arbre : ils font grandir la Forêt des enfants. Tous les habitants de la métropole sont conviés lors de cette journée festive. Le principe ? Planter un arbre pour chaque enfant né dans l'année, afin de tisser un lien symbolique avec la nature. Année après année, les arbres et arbustes forment un corridor naturel entre le plateau de la Cras, site des premières éditions, et le chemin de la Rente Giron. Notez déjà la date de la prochaine édition : le 24 novembre 2024 !

G comme lutte contre le Gaspillage

L'ambition de la métropole
LUTTER CONTRE LES FUITES D'EAU

35 000
compteurs équipés ou remplacés par le système de télérelève

La lutte contre les fuites du réseau d'eau fait partie des priorités d'Odivea. Outre entretenir les canalisations avec des techniques innovantes, l'entreprise créée par Dijon métropole et Suez installe des compteurs d'eau intelligents avec un double objectif : permettre aux abonnés de suivre leur consommation et d'être alertés en cas d'augmentation soudaine, potentiellement synonyme de fuite. Ce système permet aussi de repérer des fuites à plus grande échelle, pour un quartier entier de la métropole par exemple. Grâce à cette innovation et la rénovation des canalisations, le rendement est déjà passé de 77% en 2005 à 84% sur l'ensemble de la métropole ; de 80% à 86% à Ahuy et de 83% à 88% à Saint-Apollinaire par exemple. Pour atteindre l'objectif de 91% en 2030, le déploiement de la télérelève se poursuit et sera bientôt mis en œuvre dans les communes de Quetigny, Chevigny-Saint-Sauveur, Sennecey-lès-Dijon, Neuilly-Crimolois et Bressey-sur-Tille.

H comme Hydrogène

L'ambition de la métropole

MISER SUR L'HYDROGÈNE VERT POUR ALIMENTER SES BUS ET BENNES À ORDURES MÉNAGÈRES

À l'échelle du territoire français, le projet de Dijon métropole est inédit car il combine production locale et consommation en circuit-court d'hydrogène vert pour ses transports. Cette énergie est propre puisqu'elle ne rejette que de l'eau et ne génère aucun bruit, gaz à effet de serre et particule. Objectif : réduire de 1 700 tonnes les rejets en dioxyde de carbone chaque année, ce qui équivaut à 24 millions de kilomètres effectués en voiture citadine. Pour ce faire, la métropole déploiera progressivement une flotte de bennes à ordures ménagères et de bus roulant à l'hydrogène. Le projet, audacieux et complexe, développé avec une alliance d'acteurs privés et publics rassemblés au sein de Dijon métropole smart energHy (DMSE), prévoit la production locale d'hydrogène vert grâce à la valorisation énergétique des déchets des habitants. La démonstration d'un cercle vertueux ! Mais comme pour toutes les innovations techniques et scientifiques d'ampleur, le chantier prend du temps, et même un peu plus que prévu. Les deux stations à hydrogène vert, une déjà construite au Nord de la métropole et l'autre en cours d'aménagement au Sud, permettront d'alimenter les véhicules de la collectivité et de ses partenaires.

100 millions d'euros investis
dont 30% pour la construction des deux stations de production et de distribution
et 70% pour l'équipement de bus et bennes à ordures ménagères

H comme Habitat

L'ambition de la métropole

ACCOMPAGNER LES PROPRIÉTAIRES ET LES LOCATAIRES DANS LEURS PROJETS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Pour faire face aux enjeux climatiques et pour limiter les dépenses d'énergie, la métropole propose aux habitants, propriétaires ou copropriétaires, occupants ou bailleurs, une aide aux projets de rénovation énergétique ou thermique. Depuis 2016, la plateforme Rénovéco, mise en place par Dijon métropole, apporte un soutien personnalisé aux habitants qui en font la demande. Objectif : les accompagner dans leurs démarches visant à rendre les copropriétés ou les maisons individuelles plus économes en énergie et confortables. À plus grande échelle, la métropole a également lancé une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah) – la première de cette envergure dans la région – en faveur de la copropriété Champs Perdrix dans le quartier Fontaine d'Ouche de Dijon. Les sept immeubles de cette résidence ont été diagnostiqués afin d'évaluer les travaux nécessaires.

I comme Investissements

Dijon métropole a construit un second bassin d'orage à la station eauvitale de Dijon-Longvic pour réduire les débordements d'eau non traitée dans le milieu naturel.

L'ambition de la métropole

ASSURER UN HAUT NIVEAU DE SERVICE PUBLIC AU BÉNÉFICE DES HABITANTS

Dans son budget 2024, la métropole prévoit 104 millions d'euros d'investissements répartis en cinq priorités d'action pour : l'avenir ; accélérer la transition écologique ; renforcer les liens avec les habitants ; favoriser le développement économique et d'enseignement supérieur et soutenir les plus fragiles. Ainsi, 24,7 millions d'euros sont par exemple investis cette année pour les transports publics urbains, 14,6 millions pour la collecte et le traitement des déchets, 14,1 millions pour l'habitat, 5,6 millions pour l'eau et l'assainissement.

J comme Jardin de l'Arquebuse

L'ambition de la métropole

MIEUX CONNAÎTRE LA NATURE POUR MIEUX LA PROTÉGER

Le Jardin de l'Arquebuse n'est pas un jardin comme les autres. À la fois muséum d'Histoire naturelle, jardin botanique et planétarium, cet équipement de la ville de Dijon pilote des projets métropolitains, au service de la nature et de tous les habitants de la métropole. Le Jardin de l'Arquebuse conseille par exemple les agents des espaces verts pour les plantations, accompagne les initiatives d'agriculture urbaine et participe au déploiement de la stratégie alimentaire de la métropole ou encore à la renaissance du vignoble. Il est aussi consulté en amont de certains projets d'aménagement pour vérifier leur impact environnemental. Le Jardin de l'Arquebuse coordonne aussi les experts et chercheurs dans le cadre de vastes études sur la biodiversité comme celle menée sur les chauves-souris aux alentours du site funéraire de Dijon métropole ou celle sur les orthoptères (cigales, criquets, sauterelles), qui contribuent à repérer les changements climatiques avant qu'ils ne soient visibles. Avec l'appui des protocoles nationaux « Vigie Nature », le Jardin de l'Arquebuse sollicite tous les habitants pour des programmes de sciences participatives : « suivi des insectes pollinisateurs », « opération escargots », « j'adopte un pied d'arbre ou un pied de mur » ou encore le « programme qualité biologique des sols ». Grâce à ces démarches, chacun apprend à mieux connaître la biodiversité de son quartier et contribue à la protéger.

166 000
visiteurs au Jardin de l'Arquebuse en 2023

34 000
élèves sensibilisés par un médiateur du Jardin de l'Arquebuse

K comme Kilomètres de voies cyclables

L'ambition de la métropole
DÉVELOPPER L'UTILISATION DU VÉLO

Écologique, peu coûteux, le vélo permet des déplacements rapides tout en pratiquant une activité physique. Sa pratique, qui répond à des impératifs de transition écologique et de santé publique, connaît un succès grandissant pour les déplacements urbains et péri-urbains (dont les deux tiers font moins de trois kilomètres), d'autant qu'il se pratique désormais sur des infrastructures de plus en plus nombreuses et sécurisées. Les 368 kilomètres de pistes et bandes cyclables existants, les 7 200 arceaux permettant de stationner son deux-roues et les 15 parkings sécurisés DiviaVéloPark à Dijon, Chenôve, Longvic et Quetigny ont convaincu bien des métropolitains de troquer leur voiture pour un vélo. Dijon métropole a pour objectif de porter la part modale du vélo de 3% en 2016 à 12% d'ici à 2030. Dans son schéma directeur cyclable, feuille de route des actions à mener, elle a identifié les axes structurants qu'il convient d'aménager pour permettre au plus grand nombre de se déplacer à vélo entre les communes, tant pour les trajets du quotidien, les balades touristiques et les déplacements logistiques. Ainsi, l'an dernier par exemple, pour compléter « l'étoile dijonnaise », la métropole a aménagé le tronçon entre Ahuy et Dijon et entamé le travail autour de la place du 30-Octobre et de la Légion d'Honneur à Dijon dont les travaux doivent débuter en avril.

La métropole a aménagé une piste cyclable entre le centre de Longvic et le parc de la Colombière à Dijon.

Au moins
2 millions
d'euros investis chaque année pour les aménagements cyclables

368
kilomètres de pistes et bandes cyclables

L comme Légumerie

L'ambition de la métropole
PROMOUVOIR LES PRODUCTIONS LOCALES, SAINES ET DURABLES ET RENFORCER L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE

Dans une ville régulièrement qualifiée de « capitale de la gastronomie », avoir accès à des produits sains et bien manger, y compris en restauration collective, est une priorité. Mais pour atteindre cet objectif, il faut s'en donner les moyens ! En lien avec son programme de transition alimentaire ProDij., Dijon métropole a inauguré sa légumerie en 2023. Située sur les communes de Longvic et Ouges dans la zone d'activités Beauregard, la légumerie, labellisée Agriculture biologique (AB), prépare les légumes prêts à l'emploi pour les cuisines collectives. Avec cet équipement, la métropole apporte ainsi son soutien aux agriculteurs dans un contexte de crise du secteur. Cette stratégie profite aux habitants qui s'alimentent avec des produits locaux et de qualité. Si les écoliers dijonnais bénéficient des produits de la légumerie, l'établissement – en capacité de traiter actuellement 400 tonnes de produits – approvisionne d'autres restaurants collectifs comme l'école de Gendarmerie de Longvic qui prépare environ 500 000 repas par an. À terme, la légumerie sera en capacité de gérer jusqu'à 2 000 tonnes de légumes pour le Crous, le CHU Dijon-Bourgogne, l'école des Métiers de Dijon métropole et le lycée agricole Félix Kir de Plombières-lès-Dijon, déjà sur les rangs.

M comme Mobilités

L'ambition de la métropole

FACILITER LES DÉPLACEMENTS ET CONNECTER LES 23 COMMUNES TOUT EN RÉDUISANT LES ÉMISSIONS DE CARBONE LIÉES AU TRANSPORT

Selon le baromètre 2023 Arthur Loyd, le territoire dispose de « l'une des meilleures offres de mobilité locale ». Son réseau de transport en commun géré par DiviaMobilités, l'un des plus performants de France avec deux lignes de tramway et 35 lignes de bus, est complété par plus de 368 kilomètres de voies cyclables. À pied, en vélo, en tram, en bus ou en voiture, la métropole se traverse facilement de part en part. Pour accompagner et encourager les mobilités douces, elle aménage des aires de co-voiturage comme celle de Fenay et des parking-relais avec son délégataire Divia. Ayant récemment repris la gestion de la LiNo – antérieurement assurée par l'État –, la métropole se dote d'un outil supplémentaire pour agir plus efficacement sur la pollution sonore, de l'air et les continuités écologiques.

Deux nouvelles aires de covoiturage

Après avoir consulté les habitants, la métropole investit 700 000 euros cette année pour créer deux aires de covoiturage supplémentaires, l'une à Chevigny-Saint-Sauveur, cet été, à proximité de l'autoroute A39 (financée à 90% par la société d'autoroute APRR) et l'autre, à Plombières-lès-Dijon, cet automne, à l'entrée de l'axe menant à Dijon.

40,7 millions
de voyages en 2023 sur le réseau Divia

3
parkings relais P+R (piscine olympique, Valmy, Zénith)

368
kilomètres d'aménagements cyclables

70 000
déplacements domicile-travail vers la métropole chaque jour

M comme Méthanisation

L'ambition de la métropole

PRODUIRE DU GAZ VERT À PARTIR DES EAUX USÉES

Pour réduire encore la dépendance aux énergies fossiles, la métropole et Odivea inauguraient l'an dernier l'usine de méthanisation des boues et l'unité d'épuration du biogaz de la station d'épuration Eauvitale de Dijon-Longvic. Grâce à elles, du biométhane est produit à partir des boues d'épuration des eaux usées, un gaz « vert » directement injecté dans le réseau de distribution de GRDF.

10
gigawattheures de biométhane sont produits chaque année, soit l'équivalent des besoins en chauffage et eau chaude sanitaire de 4 000 foyers

N comme **Neutralité carbone**

L'ambition de la métropole
TENDRE VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE AVANT 2050

Reconnue pour son excellence environnementale, Dijon métropole entend amplifier ses politiques publiques et participe pour cela à plusieurs programmes de l'Union européenne comme « 100 villes neutres climatiquement et intelligentes » et « Ville pilote de la transition écologique en Europe ». Elle bénéficie ainsi du soutien de l'État et de l'Union européenne pour innover et expérimenter des démarches concourant à atteindre la neutralité carbone au plus tôt, et en tout cas avant 2050, mais nécessitant souvent d'importants investissements comme le projet Response ou le développement de l'hydrogène vert.

Réduction de
23%
des émissions de gaz à effet de serre du territoire métropolitain depuis 2010.
La France dans son ensemble a elle aussi réduit ses émissions de 23%, mais depuis 1990.

Professionnels, vous menez des actions bas carbone ? Dites-le nous !

De très nombreuses entreprises, associations, acteurs publics ou privés du territoire agissent concrètement en faveur d'une décarbonation de leurs activités. Ces actions sont peu connues et leurs effets ne sont pas valorisés, c'est pourquoi Dijon métropole a lancé un appel à initiatives. L'objectif de cette démarche est de valoriser les initiatives, les inscrire dans un engagement collectif et en mesurer les impacts.

Rendez-vous jusqu'au 29 mars

O comme **OnDijon**

L'ambition de la métropole
MOINS CONSOMMER, MIEUX S'ÉCLAIRER EN S'APPUYANT SUR LA TECHNOLOGIE

Depuis le déploiement du projet OnDijon en 2018, plus de 20 000 points lumineux ont été remplacés par des LEDs, ce qui a permis de réduire la facture énergétique de la métropole de 1,5 million d'euros pour la seule année 2023. L'an dernier, 2 000 points lumineux ont été changés le long du couloir du tram. D'ici à 2030, la métropole rénovera 34 000 points lumineux supplémentaires avec à la clé, une réduction de la consommation de 70% ! Deux fois moins énergivores que des lampes traditionnelles dites « à décharge », l'éclairage LED offre un meilleur rendu des couleurs la nuit et permet une modulation de l'intensité. Contrôlée à distance, la luminosité peut être baissée sur des secteurs très précis : à Dijon ou à Quetigny, la puissance du flux lumineux est par exemple réduite à 70% entre 22h et 5h ; à Sennecey-lès-Dijon, l'éclairage est coupé de minuit à 5h ; depuis 2014, la rocade Est n'est plus éclairée la nuit. Sans nuire à la tranquillité publique et à la sécurité routière, l'abaissement du niveau de luminosité des lampadaires est par ailleurs propice à la biodiversité, à l'épanouissement de la faune nocturne et à l'observation du ciel.

Une métropole intelligente

Le projet OnDijon assure le pilotage des principales infrastructures urbaines des 23 communes de la métropole, comme les feux de circulation, l'éclairage LED ou encore la vidéoprotection. Via l'application mobile, les habitants bénéficient de services pratiques (démarches administratives, alertes météo, annonces d'événements, etc.) et peuvent effectuer un signalement en cas de problème sur la voie publique. L'objectif de ce programme est donc de réduire les coûts énergétiques et d'apporter une meilleure qualité de vie aux habitants, tout en respectant strictement la confidentialité des données. Depuis 2019, dans le cadre du programme Popsu (de recherche en urbanisme entre l'État et une quinzaine de métropoles), le projet OnDijon s'est doté d'un observatoire environnemental composé de chercheurs de l'université de Bourgogne qui suivent en temps réel l'évolution des températures et la qualité de l'air à l'aide de capteurs.

ON DIJON
SCANNEZ-MOI pour télécharger l'application

P comme Plan climat et biodiversité

L'ambition de la métropole
TRAVAILLER ENSEMBLE POUR L'ÉCOLOGIE

Plusieurs débats de proximité ont été organisés pour l'élaboration du Plan.

Les avancées en matière d'écologie évoluent avec le temps, c'est pourquoi Dijon métropole a décidé de réviser son Plan climat tout en invitant les habitants à participer à son élaboration. En s'appuyant sur les projets menés depuis 20 ans tels que le tramway, le réseau de chaleur urbain, le développement des pistes cyclables, le lancement des projets Response et Hydrogène vert, la métropole imagine désormais comment elle peut aller plus loin pour devenir un territoire bas carbone. Au-delà des exigences règlementaires, ce document stratégique intégrera également les enjeux en matière de biodiversité et d'alimentation, sujets pour lesquels elle a engagé une politique particulièrement volontariste. Pour construire cette feuille de route, Dijon métropole a choisi d'impliquer les habitants et les acteurs du territoire (communes, associations, écoles...) en les invitant à des débats de proximité dans toutes les villes métropolitaines, en leur soumettant un questionnaire en ligne ou en leur proposant de participer à une exposition itinérante participative intitulée *Demain la Vi(lle)*. Au total, environ 3 900 habitants ont participé à cette grande consultation. Parmi eux, les membres du Conseil de développement de Dijon métropole qui remettront bientôt leurs contributions à la collectivité, avant que le document final ne soit soumis au vote des élus métropolitains à la rentrée de septembre.

P comme ProDij.

L'ambition de la métropole
MIEUX MANGER, MIEUX PRODUIRE

150
organismes impliqués

384 000
citoyens-consommateurs concernés

9 000
emplois soit 30% des emplois industriels de la métropole

1
légumerie métropolitaine

La métropole travaille avec des agriculteurs locaux, comme ici de Tréclun, pour l'approvisionnement de sa légumerie.

Labellisée Territoire d'innovation par l'État, Dijon métropole construit un modèle de production agro-écologique à haute performance environnementale. Traduction : que de la fourche à la fourchette, tout soit fait pour assurer une alimentation de qualité, locale, respectueuse des sols et des hommes. Pour conduire cette transition alimentaire, la stratégie ProDij. s'appuie sur un solide réseau de partenaires composé d'entreprises et de start-ups, de laboratoires de recherche privés et publics, de la chambre d'agriculture, de groupements de producteurs, de centres d'enseignement supérieur. Face au problème de l'approvisionnement local pour la restauration collective, Dijon métropole a créé sa propre légumerie, capable de transformer et de conditionner les produits frais et locaux.

Q comme Qualité de l'air

L'ambition de la métropole
RESTER UNE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE QUALITÉ DE L'AIR

Dijon métropole se classe 5e des métropoles françaises pour sa qualité de l'air, logiquement devancée par des communes situées en front de mer, balayées par le grand air marin (*Le Point,* février 2023). Si l'arrivée du tramway et la piétonisation du centre-ville de Dijon ont grandement contribué à cette qualité, les changements d'habitude de déplacement des métropolitains et les politiques menées par la métropole pour encourager les mobilités douces participent à réduire les émissions de particules fines polluantes pour l'atmosphère. Pour mettre en œuvre des actions visant à améliorer la qualité de l'air, la collectivité s'appuie sur les recommandations de l'association Atmo Bourgogne-Franche-Comté (Atmo BFC). Avec cinq stations de mesure dispersées sur le territoire et un programme de modélisation, elle peut fournir en temps réel une estimation précise de la saturation de l'air en pollens, particules fines, ozone, azote ou encore dioxyde de souffre.

R comme Réseau de chaleur urbain

L'ambition de la métropole
ENTRETENIR ET AGRANDIR UN RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN EXEMPLAIRE

Plus de dix ans après la pose des premières canalisations dans le sous-sol dijonnais, le réseau de chaleur urbain (RCU) s'étend sur plus de 135 kilomètres. Il est l'un des plus vastes de France et dessert par exemple le CHU, l'université de Bourgogne, le Crous Mansart, 10 lycées et 4 collèges, la gendarmerie Deflandre, la Cité internationale de la gastronomie et du vin, le centre de lutte contre le cancer Georges-François Leclerc, le palais des Congrès, l'Auditorium ou encore le stade Gaston Gérard. Alimenté par l'usine de valorisation énergétique et les chaufferies biomasses, le RCU distribue de la chaleur verte à 70% : un levier majeur pour réduire la dépendance aux énergies fossiles et réduire la facture. Grâce au RCU, certains équipements très énergivores comme les piscines publiques sont restées ouvertes malgré le coût galopant de l'énergie. Le CHU réalise par exemple environ 600 000 euros d'économie par an du fait de son raccordement, plutôt que d'avoir recours au gaz. Pour la planète, le gain est lui-aussi considérable : le RCU évite le rejet dans l'atmosphère de 120 000 tonnes de CO_2 chaque année, soit l'équivalent de 45 000 véhicules en moins.

600
points de livraison

55 000
équivalents-logements chauffés

35
nouveaux équipements raccordés en 2023

R comme Response

L'ambition de la métropole
CONSTRUIRE UN QUARTIER À ÉNERGIE POSITIVE

Informations sur response.metropole-dijon.fr

Le programme européen Response, piloté par Dijon métropole, favorise la consommation d'électricité renouvelable produite localement. Le quartier Fontaine d'Ouche de Dijon est au cœur de cette expérimentation. Objectif : tendre vers l'autonomie énergétique et servir d'exemple pour répliquer le modèle ailleurs en Europe. En plus d'un vaste projet de rénovation énergétique de deux îlots de bâtiments pour réduire les consommations et améliorer le confort des habitants, plusieurs solutions photovoltaïques y sont étudiées pour évaluer le rapport coûts/bénéfices. Petit à petit, les toits des écoles, d'immeubles collectifs ou encore du stade se couvrent de panneaux. Le projet s'appuie sur la coopération des habitants et un réseau de 53 partenaires européens, issus de 13 pays différents.

S comme Solaire

Le parc photovoltaïque de Dijon-Valmy s'étend sur 15 hectares.

L'ambition de la métropole

DÉVELOPPER LES PROJETS À ÉNERGIE SOLAIRE SANS GRIGNOTER LES TERRES AGRICOLES

La métropole inaugurait en novembre 2021 le parc photovoltaïque de Dijon-Valmy, construite par EDF Renouvelables sur un ancien site d'enfouissement de déchets appartenant à la collectivité. Composée de 43 000 panneaux, cette centrale peut produire 15 mégawatts soit la consommation annuelle équivalente de 8 000 habitants de la métropole. Un premier pas de géant vers le solaire. Depuis, les projets, tous réfléchis et raisonnables, se multiplient. Des panneaux seront bientôt installés sur les ateliers tram-bus André Gervais ou encore sur le parking du Zénith. Car ces panneaux, en plus de produire de l'énergie verte, ont l'avantage de protéger les voitures des aléas climatiques et d'offrir de l'ombre aux habitants en période de fortes chaleurs. La base aérienne 102 à Longvic pourrait elle-aussi être équipée d'une centrale photovoltaïque dans les prochaines années.

S comme Sports

L'ambition de la métropole

AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES ÉQUIPEMENTS ET ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS SPORTIVES VERS UNE PRATIQUE PLUS VERTE

Dijon métropole a engagé un vaste programme de rénovation – notamment énergétique – de ses équipements sportifs. Au stade Michel Gallot de Saint-Apollinaire par exemple, le choix s'est porté sur un nouveau terrain synthétique composé de noyaux d'olives concassés. Une technologie innovante déjà utilisée pour le stade Trimolet, lui aussi modernisé et désormais éclairé par des LEDs. Les deux piscines gérées par la métropole – Olympique et Carrousel – ont elles aussi fait l'objet d'importants travaux de rénovation ces dernières années. À la piscine Olympique par exemple, l'éclairage du parking, des bassins et de la fosse de plongée a été transformé en LEDs ; le poste de transformation électrique a été remplacé par un modèle moins énergivore. De nouveaux rouleaux de toiture végétale sont en cours d'installation pour améliorer l'isolation thermique et réduire la facture énergétique.

Au-delà de la rénovation de ses équipements sportifs, Dijon métropole a décidé de mobiliser autour d'elle quelques 300 associations du territoire pour mener des projets écologiques. Pour ce faire, elle s'appuie sur l'expertise et les bonnes idées de l'Institut du sport durable (né de la fusion en début d'année du mouvement Match for green et Uni-Vert Sport). Elle propose des ressources communes comme des formations, un projet de recyclerie sportive avec du matériel mutualisé en prêt, comme des écocups. Car à Dijon métropole, l'engagement est un sport d'équipe !

T comme Tram

L'ambition de la métropole

PROPOSER AUX HABITANTS DES TRANSPORTS À HAUT NIVEAU DE SERVICE PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

90 000

voyages effectués chaque jour sur les deux lignes de tram soit 50 % des voyages du réseau DiviaMobilités

Le réseau tramway de Dijon métropole, inauguré en 2012 et exploité par Keolis Dijon Multimodalité, est composé de deux lignes reliant Chenôve à Dijon au Nord de la métropole d'une part, et Quetigny au centre-ville de Dijon de l'autre. Depuis plus de 10 ans, le « tram » participe largement à la décarbonation du territoire en proposant une alternative rapide et économique aux automobilistes et en utilisant de l'énergie verte pour fonctionner. L'électricité utilisée pour le tracter est entièrement issue d'énergies renouvelables. Mieux même : le réseau consomme de l'électricité produite localement, grâce aux 6 000 mètres carrés de panneaux photovoltaïques installés sur les toitures des Ateliers d'exploitation et de maintenance André-Gervais. Ces panneaux solaires permettent de générer environ 10% des 12 gigawattheures dont a besoin le tram chaque année – les 90% restants provenant de centrales hydrauliques, photovoltaïques et éoliennes achetés par le biais d'une centrale d'achat d'énergie. La métropole souhaite aujourd'hui développer encore la production d'énergie solaire pour alimenter le tramway en s'appuyant notamment sur le parc photovoltaïque de Valmy. La collectivité s'est également lancée comme autre défi, d'optimiser le réseau afin qu'il bénéficie à davantage de monde. Pour répondre aux demandes croissantes des habitants et visiteurs qui l'empruntent – 5% d'augmentation des voyages chaque année depuis 2018 –, elle a commandé une étude autour des transports collectifs en sites propres. Objectif : savoir si il faut renforcer les tram ou les bus afin de développer et mieux desservir la population et les zones économiques.

Rouler sur tapis vert

80% des rails du tramway sont végétalisés et 4 500 arbres y ont été plantés. Sur ces espaces engazonnés poussent du trèfle ou des pissenlits qui ont été semés. Pour préserver ces plantes, la collectivité ne désherbe plus systématiquement et si nécessaire privilégie le désherbage thermique ou mécanique. Le tapis végétal du tramway, qui ne nécessite que peu d'entretien et d'eau, est arrosé avec de « l'eau verte », issue du drainage du parking de la Trémouille, une ressource « perdue » auparavant rejetée dans les égouts et désormais stockée dans le réservoir Darcy.

U comme Urbanisation raisonnée et raisonnable

L'ambition de la métropole

DENSIFIER EN PRÉSERVANT LES TERRES AGRICOLES ET LA QUALITÉ DE VIE

Dans une métropole qui porte la croissance démographique de la Côte-d'Or, l'habitat et le logement sont une priorité. Pour loger convenablement ses habitants qui y vivent déjà mais dont les besoins évoluent, tout comme pour accueillir les nouveaux habitants, Dijon métropole a besoin de construire. Elle fait le choix d'une densification raisonnable, c'est à dire une redistribution de la métropole sur elle-même, ce qui permet de lutter contre l'étalement urbain et la consommation des terres agricoles à proximité de la ville. Concrètement, la collectivité accompagne les bailleurs sociaux et les promoteurs dans divers programmes immobiliers, destinés à la location ou à l'achat, en vérifiant qu'ils répondent à ses exigences écologiques et aux besoins des habitants. Pour ce faire, elle s'appuie sur le Plan local d'urbanisme intercommunal, habitat et déplacements (PLUi-HD) qui limite l'urbanisation de terres actuellement non construites à moins de 20 hectares (sur les 4 000 que comptent la métropole) sur la période 2020 à 2030. Les quartiers sont aménagés en offrant un maximum de services aux habitants, ce qui a pour effet de limiter leurs déplacements et encourager les mobilités douces. Grâce à cette vision, la consommation des espaces naturels et agricoles sera réduite de 30% par rapport à la décennie 2010-2020, ce qui place la métropole parmi les moins consommatrices d'espaces pour son développement.

Logements neufs à Sennecey-lès-Dijon.

V comme Vignoble

L'ambition de la métropole
RENOUER AVEC SON PASSÉ VITICOLE

Verts, dorés, orangés, briques ou bruns, au fil des saisons, les Climats du vignoble de Bourgogne colorent le territoire sur une zone de 60 kilomètres allant du Sud de Dijon aux Maranges. Ces quelques 1 200 parcelles de vignes façonnent le paysage depuis plus de 2 000 ans. Cela fait neuf ans que la Valeur universelle d'un trésor – qui n'existe qu'en Bourgogne – est inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Forte et fière de ce patrimoine, la métropole a engagé une stratégie de renaissance du vignoble, en grande partie disparu à la fin du XIXe siècle sous les effets du phylloxera et de l'urbanisation. Elle apporte son soutien au groupe de viticulteurs qui a déposé un dossier auprès de l'Institut national de l'origine et de la qualité (Inao) pour obtenir la dénomination géographique complémentaire « Bourgogne Dijon » au sein de l'Appellation d'origine contrôlée (AOC) pour les communes de Dijon, Daix, Flavignerot, Talant, Plombières-lès-Dijon et Corcelles-les-Monts – vignobles historiques de Marsannay bénéficient quant à eux d'une appellation Village. Ce projet économique, environnemental et social d'agriculture périurbaine s'intègre au programme alimentaire territorial et encourage la discussion sur les questions d'agroécologie.

W comme Watts

L'ambition de la métropole
PRODUIRE PLUS D'ÉNERGIES ET MOINS EN CONSOMMER

Notre métropole produit davantage d'énergie (554 gigawattheures par an) qu'elle n'en consomme (530) pour le fonctionnement des équipements, des bâtiments et des services métropolitains : c'est donc une collectivité à énergie positive ! Ce résultat est le fruit des investissements stratégiques effectués depuis plus de 20 ans pour la production d'énergies vertes telles que le photovoltaïque, l'hydrogène ou pour le déploiement du réseau de chaleur urbain. Dijon est également un terrain d'expérimentation et de duplication de ces initiatives réussies. C'est d'ailleurs une des raisons pour laquelle Elithis, groupe d'ingénierie et de promotion immobilière français, pionnier de l'efficience énergétique et environnementale, a choisi d'installer son siège social dans la métropole. Il a inauguré fin 2023 une seconde tour d'habitation et de bureaux à énergie positive dans le Sud dijonnais, après la réussite de son premier projet, la tour Arsenal située à proximité de l'Auditorium.

X comme eXemplaire

L'ambition de la métropole
INNOVER ET INSPIRER

Dijon métropole, pionnière d'une stratégie environnementale ambitieuse, a déjà plus d'une fois montré l'exemple. Avec le programme Response, les innovations mises en place dans le quartier Fontaine d'Ouche de Dijon pourront être dupliquées ailleurs que dans l'Union européenne ; de par son caractère inédit, le développement de l'hydrogène vert est particulièrement scruté à l'échelle nationale et internationale ; la solidarité territoriale dont elle fait preuve pour gérer ses déchets, son eau ou encore son projet alimentaire global fait figure d'exemple à suivre ; enfin, le projet OnDijon, qui a reçu le prix de l'innovation de la part de l'association des Écos maires, suscite un grand intérêt en France avec les visites régulières d'autres communes venues découvrir les installations.

Y comme Y a-t-il quelque chose que je puisse faire ?

L'ambition de la métropole
AGIR ET S'INFORMER

Mission zéro carbone

Dijon métropole travaille man dans la main avec les habitants pour atteindre un objectif ambitieux : devenir un territoire au bilan carbone neutre d'ici 2050. Les entreprises sont également associées au projet. Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin.

S'impliquer et découvrir

Participez à la grande étude « Nature en ville » ou à l'un des programmes de sciences participatives du Jardin de l'Arquebuse. Lors des prochaines visites métropolitaines "Citoyens et curieux", à la légumerie le samedi 13 avril, à la station hydrogène et à l'unité de valorisation énergétique le 4 mai ou encore au cœur du vignoble le 8 juin. Informez-vous en suivant les réseaux sociaux de la métropole, en consultant son site Internet, en lisant le magazine et en surveillant les panneaux d'affichage.

Restez informés

Dijon métropole, une des premières collectivités à s'être dotée d'un règlement local de la publicité intercommunal, accorde désormais davantage de place pour la communication institutionnelle et culturelle sur le mobilier urbain.

CITOYENS & CURIEUX

Pour vous inscrire aux visites « Citoyens et curieux »

Z comme Zéro

L'ambition de la métropole
PORTER DES PROJETS QUI TENDENT VERS LA NEUTRALITÉ POUR LE BIEN-ÊTRE DE LA PLANÈTE ET DES HABITANTS

Zéro plastique à la mer

Dijon métropole a pour objectif de supprimer toutes traces de plastique dans ses eaux usées. Car même si le territoire est l'un des plus éloignés de la mer, tout ce que les habitants et les entreprises rejettent dans le milieu naturel finit dans la Méditerranée. La métropole équipe par exemple les canalisations d'eau pluviale de paniers destinés à retenir les déchets (canettes, masques, mégots, etc.) et sensibilise à cette pollution en installant devant certaines bouches d'égout des plaques « Ici commence la mer ».

Zéro phytosanitaire

285 hectares d'espaces verts, 45 000 arbres dans l'espace public et... 0 phytosanitaire ! Les communes métropolitaines ont signé en 2009 une charte « zéro phyto » dans laquelle elles s'engagent à cesser progressivement d'utiliser des produits tels que les herbicides et les pesticides.

RETROUVEZ TOUTES LES ACTIONS DE DIJON MÉTROPOLE EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE SUR METROPOLE-DIJON.FR